

Le Fonds d'héritage pour l'environnement

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une fondation charitable dont le travail consiste à protéger l'environnement naturel, à prévenir la perte de biodiversité et à mitiger les effets des changements climatiques.

Que faisons-nous ?

Nous finançons la défense de l'environnement dans des causes entreprises par des citoyens ou des groupes citoyens, comme l'injonction de la Coalition Verte pour protéger les milieux humides du Technoparc (voir plus bas).

Comment nous y prenons-nous ?

Nous amassons des fonds afin de pouvoir aider les individus ou les groupes à financer leurs recours judiciaires lorsqu'ils sont témoins de destruction environnementale et ont besoin d'aide pour corriger la situation. Les dons déductibles du revenu.

Ce que nous avons fait

Un exemple récent est notre travail pour protéger les marais, les prairies et les forêts du Technoparc Montréal, au nord de l'aéroport Pierre-Trudeau, le plus important site d'observation d'oiseaux et de biodiversité sur l'île de Montréal et l'un des meilleurs dans tout le Québec. Nous finançons les procédures de la Coalition Verte qui a demandé une injonction permanente afin d'arrêter la destruction de ce secteur par la construction de routes et de digues et de le restaurer à son état d'origine. La Coalition Verte conteste la validité des certificats d'autorisation délivrés par le ministère de l'Environnement du Québec à la suite d'évaluations environnementales inadéquates. Nous attendons la décision de la cour.

Faire un don

Pour faire un don, visitez notre site web www.legacyfundenvironmental.org ou faites parvenir votre chèque, à l'ordre du Fonds d'héritage pour l'environnement, à l'adresse suivante :

Fonds d'héritage pour l'environnement FHE

2075, boul. Robert-Bourassa, bur. 600

Montréal, QC

H3A 2L1

À l'attention de : Campbell Stuart

NOTE : si vous désirez que votre don soit utilisé spécifiquement pour la cause du Technoparc, veuillez l'indiquer sur votre chèque.

Les dons sont déductibles du revenu.

The Legacy Fund for the Environment

Who are we?

We are a charitable foundation that works to preserve the natural environment, prevent the loss of biodiversity and mitigate climate change.

What do we do?

We finance the legal defence of the environment in cases taken by citizens or citizen groups, such as the injunction by the Green Coalition to preserve the Technoparc wetlands described below.

How do we do it?

We do it by raising funds so that when individuals or interested groups witness environmental destruction and seek our help, we can help finance their legal challenges. Donations are tax deductible.

What we have done.

A recent example is our work to protect the marshes, fields and forests in the Montreal Technoparc, north of Trudeau Airport, the most important birding and biodiversity hotspot on the Island of Montreal and indeed one of the best in all of Quebec. We are funding the Green Coalition's recent court case for a permanent injunction to stop the destruction of this area through the construction of roads and dams and to restore it to its original state. The Green Coalition contests the validity of the certificates of authorization issued by the Quebec Ministry of the Environment based on inadequate environmental assessments. We await the judge's verdict.

How to donate.

To donate simply go to our website, www.legacyfundenvironmental.org or send a cheque, payable to the Legacy Fund for the Environment, to the following address:

The Legacy Fund for the Environment LFE
2075 Robert Bourassa Blvd., Rm 600

Montreal, Qc
H3A 2L1

Attention: Campbell Stuart

NOTE: If you would like your donation to go specifically to the Technoparc injunction, please indicate this in the subject line of your cheque.

Donations are tax deductible.